

7) LA DATE DE PUBLICATION

Un document doit toujours avoir une date de publication, même approximative. Dans ce cas, noter ca (circa = autour de) : si elle est estimée à 1996 -> ca 1996

Exemple :

CASTANET, Victor. *Les fossoyeurs*. Paris : Editions J'ai lu. 2023. 506 p.

A défaut, indiquer [s.d.] (sine data=sans date).

Exemple :

LA VARENDE, Jean de. *Les Cent Bâteaux*. [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. 80 p.

8) LA PAGINATION

Un seul "p." suit le nombre de pages pour les ouvrages, ou précède une pagination séquentielle pour les articles et les chapitres.

Exemples :

BLANCHETON, Bertrand. « Chapitre IV - Les spécificités françaises dans les crises des années 1970 et du seuil des années 1980 » in Hubert BONIN et Bertrand BLANCHETON (dir.). *Crises et batailles boursières en France aux XXe et XXIe siècles*. Genève : Droz, 2017, p. 103-110. (Publications d'histoire économique et sociale internationale).

CASTANET, Victor. *Les fossoyeurs*. Paris : Editions J'ai lu. 2023. 506 p.

9) MONOGRAPHIES EN PLUSIEURS VOLUMES

Indiquer le nombre de volumes et non la pagination.

Exemple :

SIRINELLI, Jean-François. *Histoire des droites en France*. Paris : Gallimard, 1992. 3 vol.

10) LA COLLECTION

Indiquer le nom de la collection, et le numéro du document si celui-ci est mentionné.

Exemple :

VERNANT, Jean-Pierre. *Entre mythe et politique*. Paris : Seuil, 2000. 658 p. (Points. Essais ; n° 430).

B - Présentation selon le type de document

1) LES OUVRAGES IMPRIMÉS ET NUMÉRIQUES

NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Édition. Ville de publication : Éditeur. Année de publication. Nombre de pages. (Collection).

Exemples :

BENJAMIN, Walter. *Le surréalisme : et autres textes*. Traduit par Olivier Mannoni. Paris : Payot. [1927] 2018. 119 p. (Petite bibliothèque Payot, classiques).

CASTANET, Victor. *Les fossoyeurs*. Édition augmentée de 10 chapitres inédits. Paris : Editions J'ai lu. 2023. 506 p.

PILKINGTON, Hilary. *Migration, Displacement and Identity in Post-Soviet Russia*. London : Taylor & Francis, 1998. ProQuest Ebook Central, 265 p. URL : <https://ebookcentral.proquest.com/lib/sciences-po/detail.action?docID=178630> [consulté le 4 avril 2023].

2) LES CHAPITRES D'OUVRAGES IMPRIMÉS ET NUMÉRIQUES

La préposition *in* introduit les informations concernant le document au niveau global. C'est le titre du document global qui est en italique et non le titre du chapitre.

NOM, Prénom. « Titre du chapitre » in Prénom NOM. *Titre de l'ouvrage collectif*. Lieu de publication : Éditeur. Année. Pages. (Collection).

Exemple :

BLANCHETON, Bertrand. « Chapitre IV - Les spécificités françaises dans les crises des années 1970 et du seuil des années 1980 » in Hubert BONIN et Bertrand BLANCHETON (dir.). *Crises et batailles boursières en France aux XXe et XXIe siècles*. Genève : Droz, 2017, p.103-110. (Publications d'histoire économique et sociale internationale).

3) LES ARTICLES DE PÉRIODIQUES IMPRIMÉS ET NUMÉRIQUES

C'est le titre de la revue qui est italique et non le titre de l'article.

NOM, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre de la revue*. Date de publication, volume numéro. Pages.

Exemples :

SIMEANT, Johanna. « Violence d'un répertoire, les sans-papiers de la grève à la faim ». *Cultures et conflits*. printemps 1993, n° 9-10. p. 315-338.

RINDE, Erik et Stein ROKKAN. « Toward an International Program of Research on the Handling of Conflicts: Introduction ». *The Journal of Conflict Resolution*. 1959, vol.3 n°1. p. 1-5. URL : <http://www.jstor.org/stable/172864> [consulté le 24 janvier 2017].

4) LES THESES ET MEMOIRES IMPRIMES ET NUMERIQUES

NOM, Prénom. *Titre du document*. Niveau de la thèse. Ville : Etablissement de soutenance. Année. Nombre de pages.

Exemple :

BRICE, Catherine. *La monarchie et la construction de l'identité nationale italienne : 1861- 1911*. Thèse de doctorat. Paris : Institut d'études politiques : 2004. 280 p.

5) LES RAPPORTS ET DOCUMENTS DE TRAVAIL IMPRIMES ET NUMERIQUES

NOM, Prénom. *Titre du rapport*. Rapport : n° du rapport. Institution. Année de publication. Nombre de pages.

Exemple :

CLAEYS, Peter. *Policy Mix and Debt Sustainability: Evidence from Fiscal Policy Rules*. Rapport n°1406. CESifo Group Munich, 2005. URL : <https://ideas.repec.org/p/ces/ceswps/1406.html> [consulté le 24 janvier 2017].

6) LES DOCUMENTS D'ARCHIVES

Pour la présentation et la description bibliographique des documents d'archives, le Département archives de Sciences Po est le mieux à même de vous aider :

Contact : Odile Gaultier-Voituriez, responsable - Tél : +33 (0)1 45 49 77 22 – Email : odile.gaultiervoituriez@sciencespo.fr

Contact : Emeline Grolleau, archiviste - Tél : +33 (0)1 58 71 71 42 – Email : emeline.grolleau@sciencespo.fr

7) AUTRES TYPES DE DOCUMENTS

Se référer au document de la bibliothèque [Citer ses sources et rédiger une bibliographie](#).

Présentation des notes de bas de page

Il est essentiel qu'une note de bas de page appropriée et claire accompagne toute citation, toute paraphrase et toute idée ou donnée empruntée à un auteur.

La note est souvent moins complète que la référence bibliographique apparaissant dans la bibliographie. Elle doit contenir au minimum l'auteur, le titre du document cité et la page précise du passage auquel on se réfère.

La note de bas de page est appelée dans le corps du texte par un numéro de note. Le numéro et la note doivent se trouver sur la même page pour faciliter la lecture : éviter le regroupement des notes en fin de chapitre.

Exemple de note de bas de page suivant le style Sciences Po – Ecole de la Recherche :

extrait de : MOURIAUX, René. *Le syndicalisme face à la crise*. Paris : la Découverte. 1986. 127 p.

« Les syndicats sont, du fait de la double appartenance politique et syndicale de certains de leurs militants, des structures d'autant plus favorables à la résurgence des clivages et des controverses politiques qu'il n'y a pas isomorphisme complet entre le système politique et le système syndical »⁴.

⁴ MOURIAUX, René. *Le syndicalisme face à la crise*. Paris : la Découverte. 1986. p. 64.

Pour des références successives à un même auteur, à un même titre d'ouvrage déjà cité, etc, les abréviations suivantes peuvent être utilisées :

- *ibid.* : de la même source (auteur et titre) que dans la référence précédente
- *op. cit.* : dans un ouvrage déjà cité du même auteur

Droit de citation (y compris des interviews)

Vous ne pouvez pas reproduire librement un texte, une image, une photographie, une interview, etc, sans le consentement de son auteur. Ceci est interdit par l'article L.122-4 du [Code de la Propriété intellectuelle](#)

En revanche, lorsque l'œuvre a été rendue publique par son auteur, vous pouvez en citer des extraits, sous certaines conditions.

Il faut indiquer le nom de l'auteur ainsi que la source (Article L.122-5 alinéa 3 du Code de la Propriété intellectuelle). Ce peut être une "analyse", ou une "courte citation" (Article L.122-5 alinéa 3, point "a").

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'obtenir des auteurs de ces sources ou de leurs ayants droit, l'autorisation de citation et de diffusion tant pour la version papier que pour la version numérique et sa diffusion sur Internet.

Dans le cas de reproduction d'extraits d'interviews, il vous faudra obtenir une autorisation écrite de la personne interviewée.

Selon les cas (particuliers, éditeurs, organismes publics, entreprises privées), vous rédigerez des lettres-type ou personnalisées mentionnant les références de l'œuvre citée et son emplacement dans votre thèse.